



Communiqué de presse

vivalis.brussels

Covid-19 et grippe : Vivalis appelle les Bruxellois.es à se faire vacciner

Bruxelles, le 16 septembre 2024 - À l'approche de l'automne, Vivalis, l'administration en charge de la santé et du social à Bruxelles, lance sa campagne de vaccination contre le Covid-19 et la grippe. La vaccination contre le Covid-19 est d'ores et déjà possible, tandis que celle contre la grippe débutera le 15 octobre prochain. Cette double campagne est cruciale pour réduire les complications graves et les hospitalisations liées à ces maladies respiratoires. 300 000 Bruxellois.es sont concerné.es.

L'objectif principal de cette campagne est d'offrir la meilleure protection possible pour les Bruxelloises et les Bruxellois les plus vulnérables à l'approche de l'automne et de l'hiver. Elle a aussi pour but de soulager le système de soins de santé, toujours très chargé en hiver, où les infections respiratoires circulent fortement, avec pour conséquence une augmentation des risques pour la santé des personnes concernées.

Qui est concerné ?

Conformément aux derniers avis émis par le Conseil supérieur de la Santé (CSS), qu'il s'agisse de la grippe ou du Covid-19, les vaccinations sont particulièrement recommandées pour les groupes suivants :

- les personnes de 65 ans et plus
- les résidents en établissements de soins de longue durée
- les personnes en surpoids (ayant un indice de masse corporelle - IMC- supérieur à 40)
- les enfants immunodéprimés ou atteints de maladies chroniques graves
- tous les travailleurs du secteur de soins de santé.

Vivalis encourage ces personnes à se faire vacciner dès maintenant contre le Covid-19 et à partir du 15 octobre contre la grippe.

En ce qui concerne les femmes enceintes, la vaccination contre la grippe est fortement conseillée. Pour le Covid-19, elle n'est recommandée qu'en cas de risques accrus, sur avis médical.

Vaccination simultanée

La vaccination simultanée contre la grippe et le Covid-19 est recommandée **entre le 15 octobre et le 1er novembre**. Cela permet de renforcer la protection tout en réduisant le nombre de consultations médicales. La double vaccination est disponible chez les médecins et en pharmacie.

Où et comment se faire vacciner ?

Que ce soit contre le Covid ou la grippe, la vaccination est possible :

- chez son médecin généraliste
- en pharmacie vaccinatrice
- à domicile, via des infirmiers.ères

Le vaccin contre le COVID-19 est gratuit. À partir de 50 ans et pour les groupes à risque, le vaccin contre la grippe est remboursé à 76 ou 85% par l'INAMI (prix ticket modérateur : de 2,45 à 4,08€) Pour les autres patients, le prix est de 17,42€.

Pour plus d'informations, consultez le site de [Vivalis](#).

Contact Presse :

Frédéric Pellissier (porte-parole)

frederic.pellissier@vivalis.brussels - GSM : 0486 94 52 51

Pour plus d'informations, consultez le site de [Vivalis](#).

À propos de Vivalis : vivalis.brussels (anciennement Services du Collège réuni de la Cocom) joue un rôle fondamental en région bruxelloise dans les domaines de la santé et de l'aide aux personnes. **vivalis.brussels** est au service des personnes (les Bruxellois.es mais aussi celles et ceux qui bénéficient des services des institutions de santé et d'aide sociale) et de plus de trois cents établissements et services (hôpitaux, CPAS, services de soins, centres d'accueil, etc.) bilingues dans ces domaines.



[Cliquez ici](#) pour ne plus recevoir ces mails.